

Etude en droit après un BTS NDRC

Par **Cecel28**, le **05/08/2020** à **01:59**

Bonjour

moi c'est Céline, 20 ans, tout juste diplômé d'un BTS NDRC, anciennement BTS NRC. Je me permet de poster un message ici car comme je viens de le mentionner, je viens d'obtenir mon diplôme. Cependant, je ne suis encore inscrite nulle part pour la prochaine rentrée car je ne sais toujours pas vers quelle voie m'orienter et le métier que j'ai envie de faire par la suite.

J'ai vu sur ce site <https://www.bts-ndrc.com/> que l'on pouvait suivre une licence en Droit et Economie suite à l'obtention de ce Brevet de technicien.

Est-ce que c'est possible selon vous? Si oui, quels diplômes me conseillerez-vous de suivre selon votre expérience? Quels sont les métiers que je pourrais envisager?

Si une licence en droit est impossible, quels conseils pourriez-vous me donner?

En espérant obtenir des réponses à mes questions et qu'il reste surtout des places dans les universités... Je vous remercie d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/08/2020** à **08:06**

Bonjour

Oui c'est possible d'intégrer une deuxième ou une troisième année de licence droit après un BTS.

Je vous conseillerai plutôt de faire une deuxième année plutôt que d'aller directement en troisième si on vous offre la possibilité.

Effectivement, je suis chargé de TD et chaque année j'ai des étudiants qui viennent de BTS. Lorsqu'ils arrivent directement en troisième année ils sont totalement perdu car ils ne maîtrisent pas la méthodologie qui est censé être maîtrisée dès la première année. Bien évidemment, je propose un suivi personnalisé pour les remettre à niveau mais cela nécessite des efforts considérables. D'autant plus qu'ils n'ont pas étudiés certaines matières fondamentales qui sont au programme de la deuxième année.

Ceux qui démarrent en deuxième année, peuvent mieux s'adapter à la nouvelle méthodologie car les chargés de TD reviennent dessus. Et ils étudieront toutes les matières nécessaire

pour mieux appréhender la troisième année.

Si vous hésitez entre le droit et l'économie, il y a la licence AES qui est pluridisciplinaire. Mais si vous êtes déjà certaine de la filière qui vous voulez choisir alors candidatez directement en LD2 ou LE2.
Essayez de récupérer des cours de premières années.

Par **Lorella**, le **05/08/2020 à 10:08**

Bonjour

Les BTS sont des formations qui permettent une intégration directe sur le marché du travail.

Après un BTS, il est possible de continuer ses études en licence professionnelle.

<http://www.onisep.fr/content/search?SearchTextTransverse=licence+pro+commerce>

Par **joaquin**, le **05/08/2020 à 11:00**

Bonjour,

Isidore, tu dis "Oui c'est possible d'intégrer une deuxième ou une troisième année de licence droit après un BTS."

C'est de droit ou plutôt sur décision du président de l'université ? A titre personnel, j'avais intégré directement la licence (en 3ème année). Mais il a fallu que je demande l'autorisation du président de l'université, qui me l'a accordé car j'avais déjà un diplôme d'expertise comptable (plus un BTS comptabilité et gestion). Mais c'était il y a 30 ans, ça a peut-être changé. Par contre effectivement, j'ai eu un peu de mal au début (comme tu dis question méthodologie, et aussi des matières que je n'avais jamais étudiées comme le droit administratif). Après, j'ai passé sans problème la maîtrise en droit des affaires, en ayant même une petite mention assez bien ? . Donc, effectivement, il vaut peut-être mieux commencer plutôt en deuxième année.

Joaquin

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/08/2020 à 11:11**

Effectivement pour poursuivre en licence général, il faut passer par une commission

pédagogique. J'aurais dû le préciser dans mon premier message.

En revanche, j'ai l'impression que les conditions sont beaucoup plus souples pour l'admission en licence professionnelle.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/peut-on-s-inscrire-en-licence-apres-un-bts-_88a9b5a8-3d98-11e8-89e9-6350770897d6/